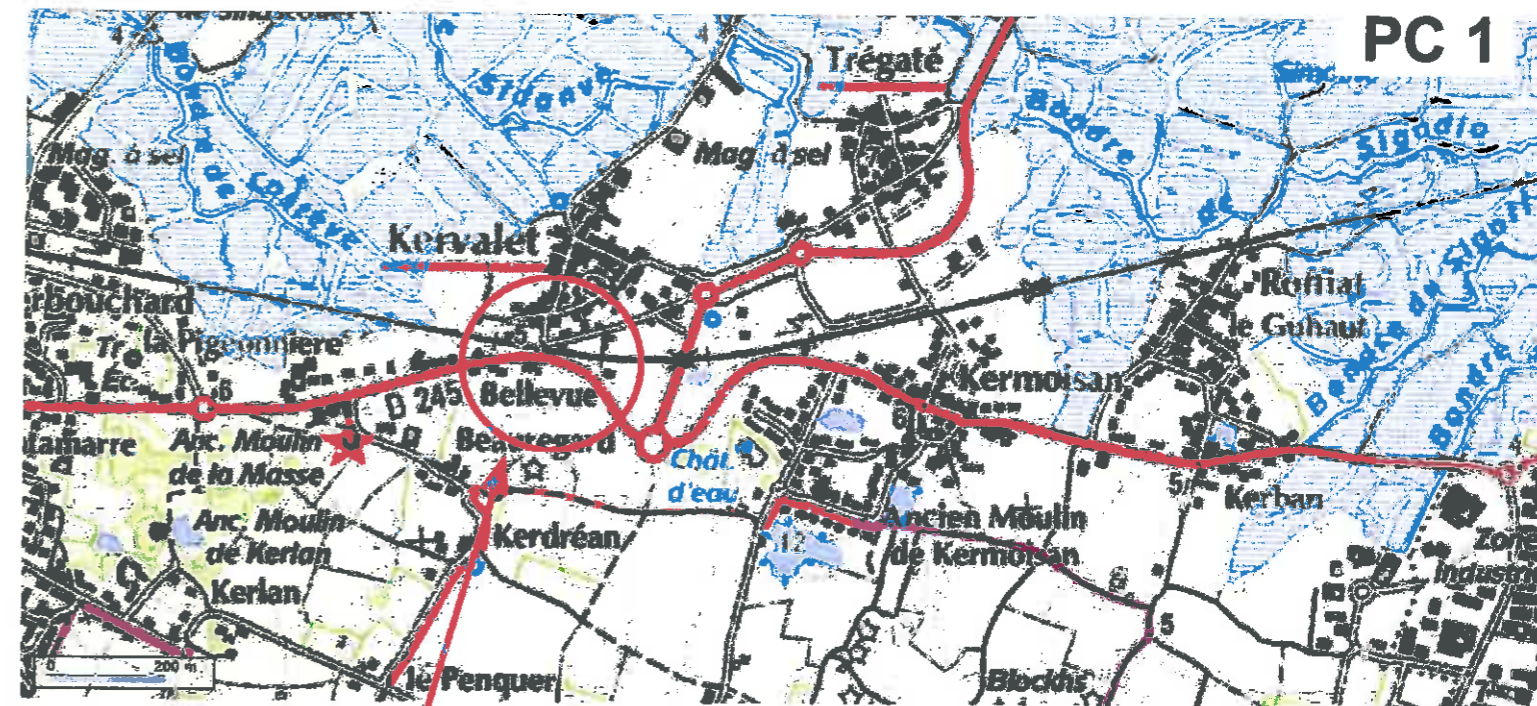


EXTRAIT CADASTRAL - VUE AERIENNE



SITUATION

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET D'EXTENSION D'UN BATIMENT A USAGE AGRICOLE

Che des prêtres - Kervalet
44740 BATZ-SUR-MER

Cadastre : AI 300/301 - Superficie : 749 m²

MAITRE D'OUVRAGE : **M. COUE**



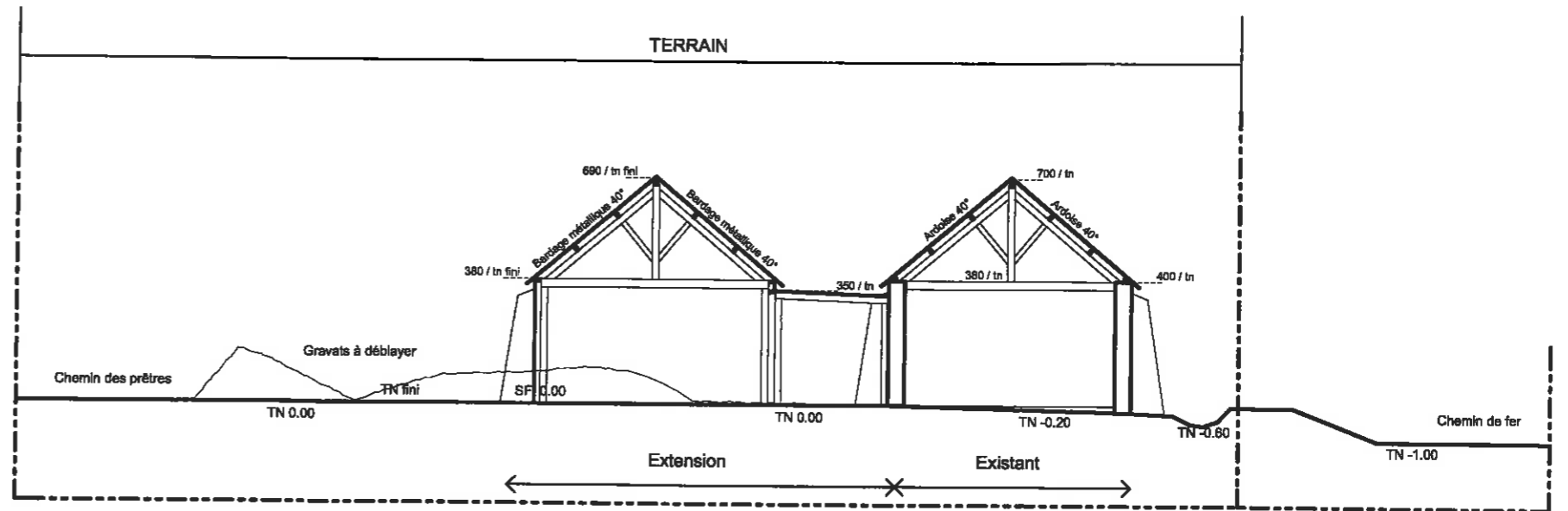
Arch' Plans (Y. Poiret)
Atelier de dessin en architecture

Immeuble Anna Vreizh
Place du 11 Novembre 44350 Guérande
Tél. : 02.40.24.72.06 - Fax. : 02.40.15.48.94
E-mail : archplans@yahoo.fr

Date : Avril 2012

Echelles : 1/150, 1/200, 1/100





COUPE SUR TERRAIN - Ech : 1/200e

Projet de M. Coue

PROJET D'EXTENSION D'UN BATIMENT A USAGE AGRICOLE

PC - 4

Art.R. 431-8 CU

1° - Etat initial du terrain :

Il se situe à Kervalet, sur le terrain communal de Batz-sur-mer Chemin des Prêtres, qui se termine en chemin de terre. Il est cadastré AI301/300 pour une surface de 749m².

Il est bâti en partie centrale d'une ancienne salorge en pierre, d'une surface de 117 m², en bon état de conservation, bien que nécessitant quelques travaux de consolidation.

Il est clôturé uniquement sur le linéaire le séparant avec les parcelles bâties voisines, les autres limites étant uniquement matérialisées par une végétation de faible hauteur.

L'environnement proche est constitué d'un terrain en friche, d'une voie ferrée et de maisons anciennes ou datant des années 70/80.

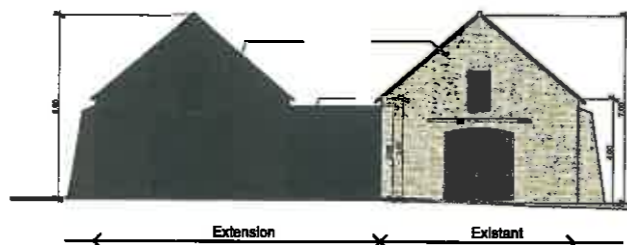
2° - Les partis retenus :

a) *Aménagement du terrain* : Afin de libérer l'espace dédié au projet, les gravats sur le terrain seront déblayés en créant un plat à niveau avec le bas du mur sur lequel l'extension sera accolée, en partie Nord du terrain, et invisible de la D261. Le village de Kervalet gardera donc son aspect typique depuis cette vue. Aucune clôture ne sera édifiée et seul un jeune charme sera déplacé afin de libérer l'espace du projet.

b) *Construction nouvelle* : Le maître d'ouvrage désire une extension avant tout pratique de sa salorge. L'avant-projet a donc été présenté à l'architecte des Bâtiment de France, il en a résulté quelques adaptations destinées à garder l'esprit « salorge » de l'extension, ainsi qu'un soin particulier apporté au choix des matériaux. Le projet relève d'une extension composée de deux parties.

Elément de liaison : Toiture zinguée simple pente donnant l'effet d'une toiture plate en façade grâce à l'acrotère, surplombant une ossature bois et un bardage bois. Pour la façade Ouest, le pignon correspond intégralement à la porte coulissante sur un rail continu sur l'autre partie de l'extension. Cette partie en intérieur est ouverte avec la seconde, à noter qu'aucun équipement de chauffage n'est installé.

Extension créée : Ossature bois en murs périphériques, de dimensions semblables à l'ancienne salorge, idem pour la pente de toiture. L'extension recevra deux contreforts proposant une symétrie de façade et une cohérence avec l'existant.



c) *En limite de terrain* : Aucune autre clôture ne sera édifiée.

d) *Matériaux – couleurs* :

Elément de liaison : Toiture zinguée simple pente. Pignons en ossature bois, avec un bardage de teinte noire passée, semblable à la teinte de la porte de l'ancienne salorge.

Extension créée : Toiture ardoise dito existant. Ossature bois avec bardage de teinte naturelle. Contrefort en ossature bois recouvert d'enduit crépie, de couleur semblable à la pierre de la salorge.

e) *Traitement des espaces libres* : L'espace de stockage des gravats au nord de la parcelle est donc supprimée pour la réalisation de la construction. Un recul suffisant par rapport aux limites séparatives reste cependant respecté. L'ensemble libre reste engazonné.

f) *L'accès au terrain* ne subira aucune modification.

g) *Partie existante* : Celle-ci sera rejointoyée à « pierres vues » à la chaux grasse et sable, après reprise et consolidation des façades et piquage des parties en ciment.

PC - 21

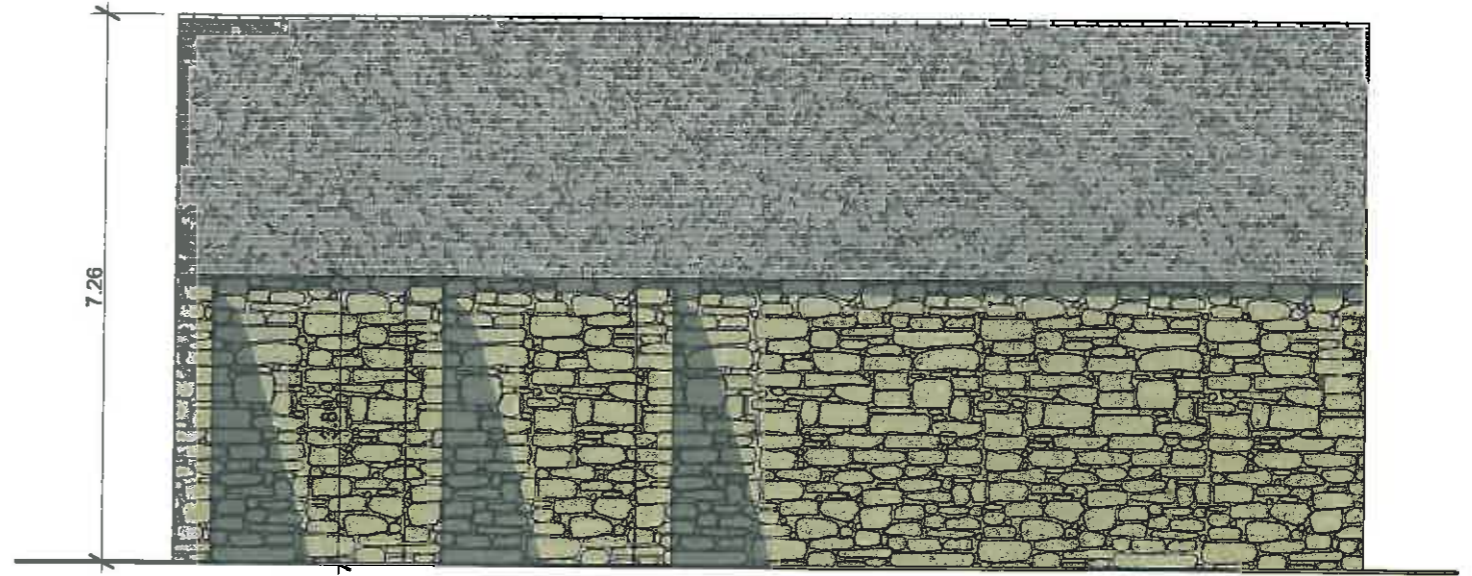
Art.R. 431-14 CU

Elément de liaison : Toiture zinguée simple pente. Pignons en ossature bois, avec un bardage de teinte noire passée, semblable à la teinte de la porte de l'ancienne salorge.

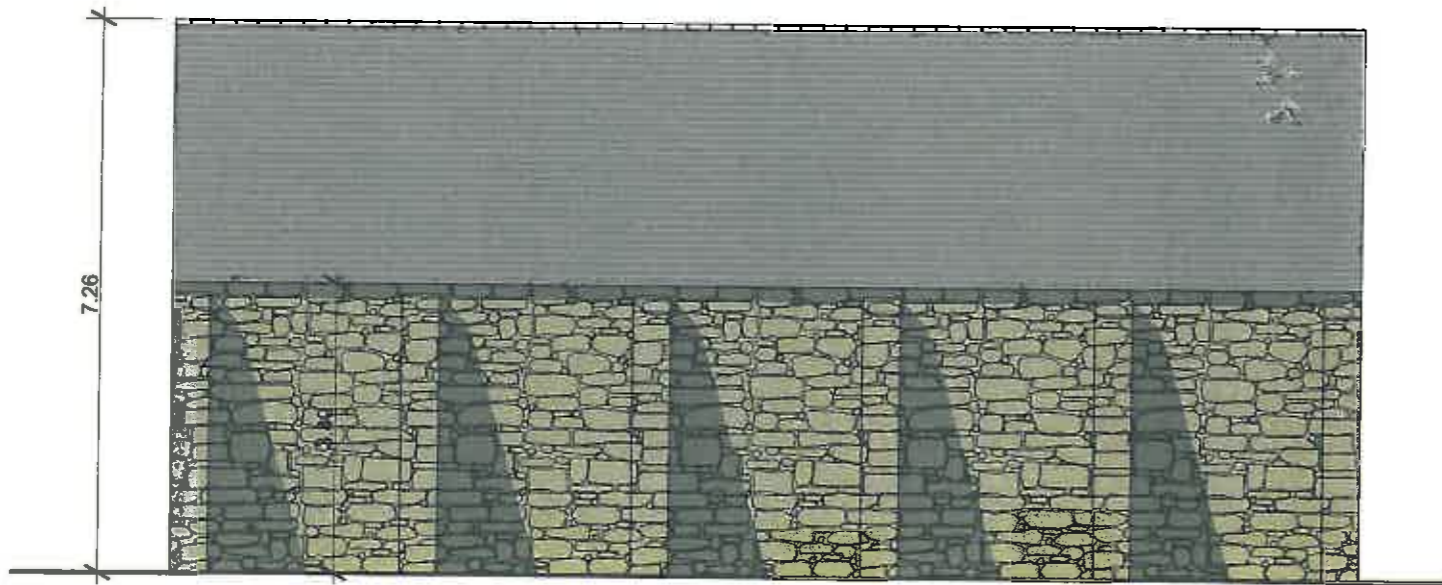
Extension créée : Toiture ardoise dito existant. Ossature bois avec bardage de teinte naturelle. Contrefort en ossature bois recouvert d'enduit crépie, de couleur semblable à la pierre de la salorge.



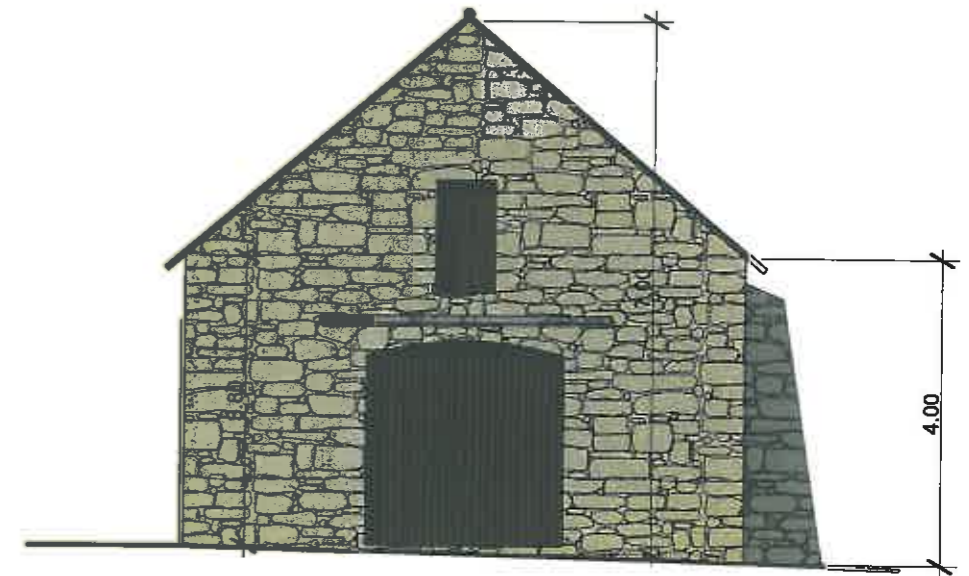
Pignon Est



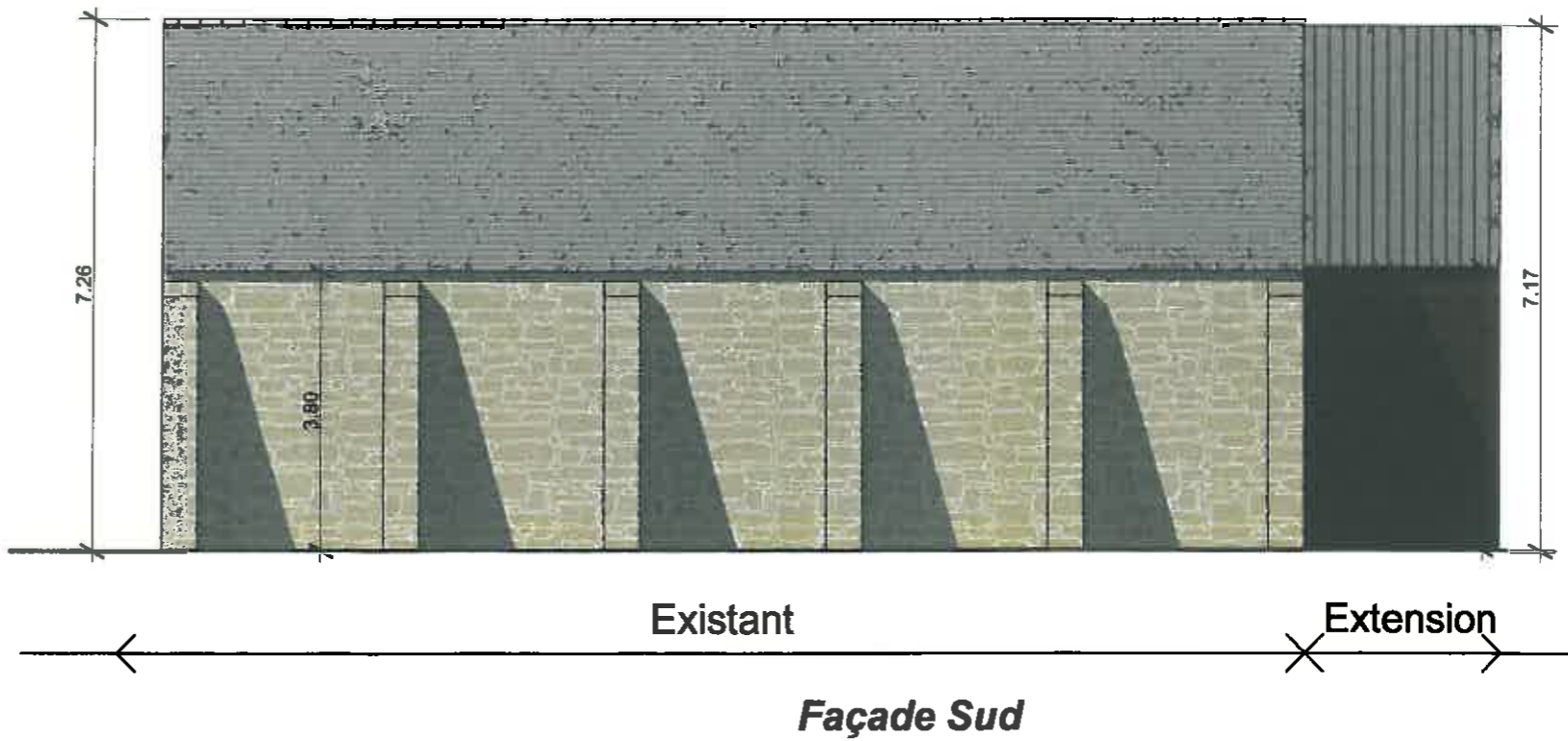
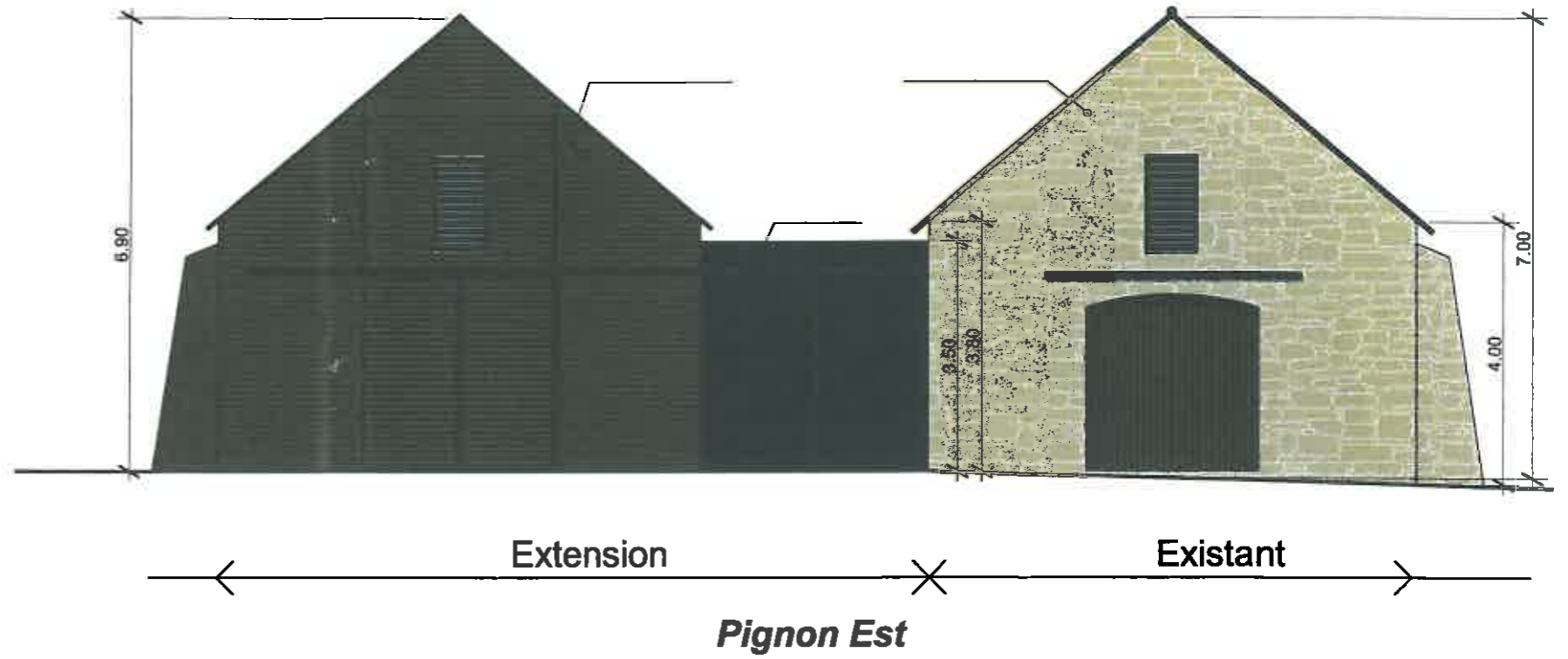
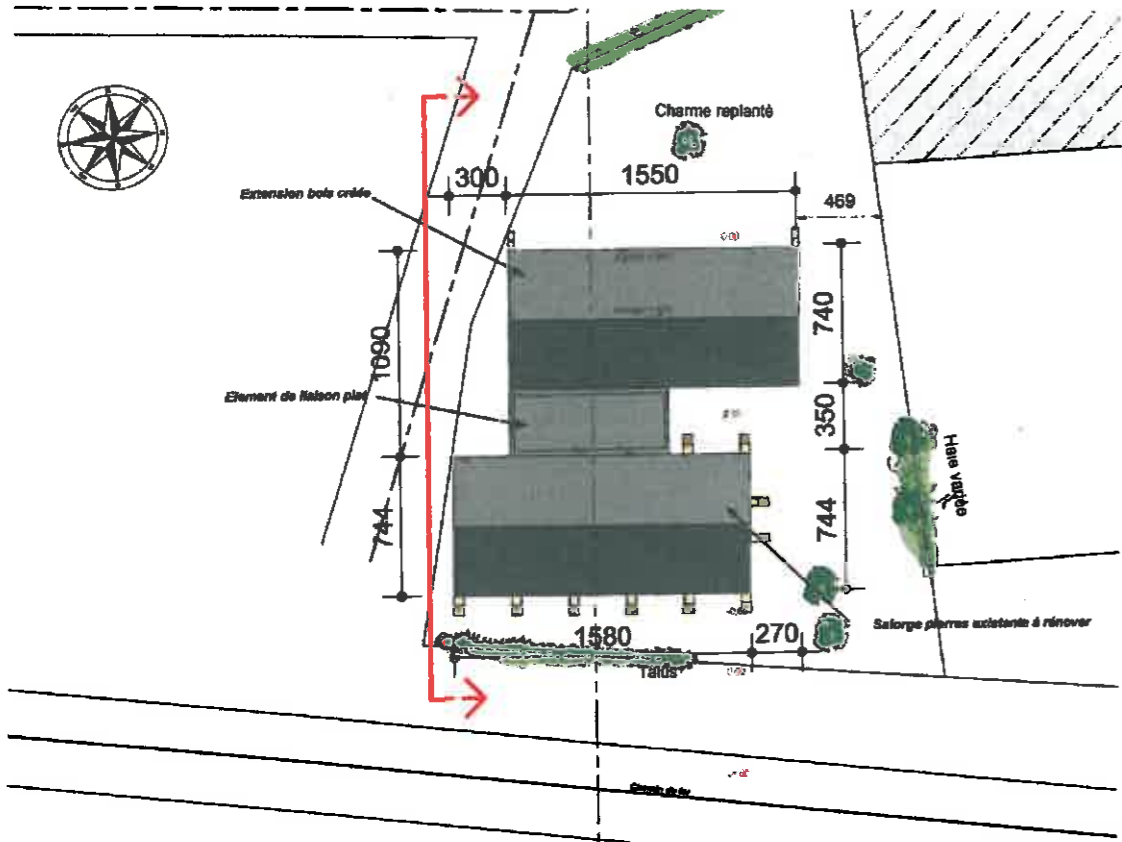
Façade Sud

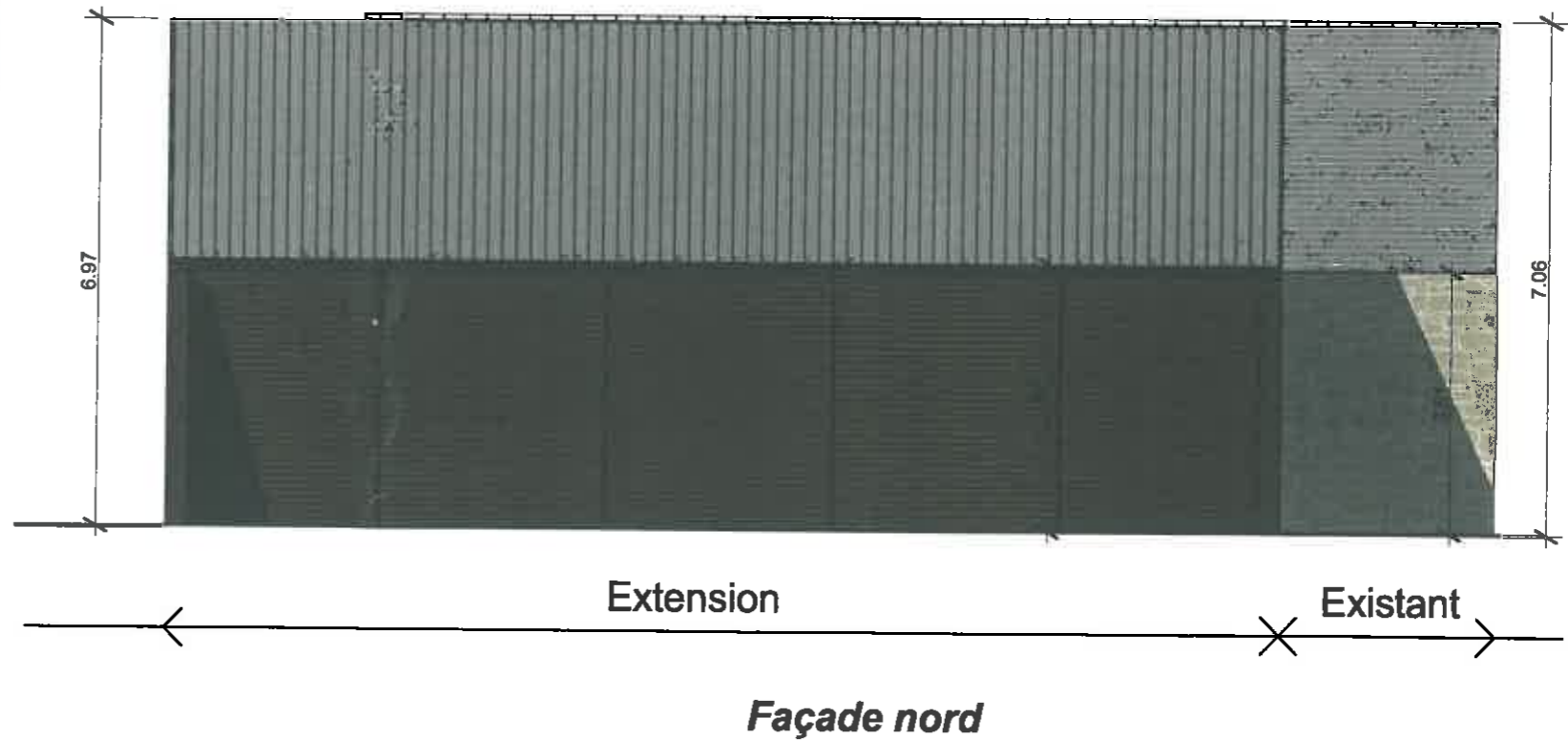
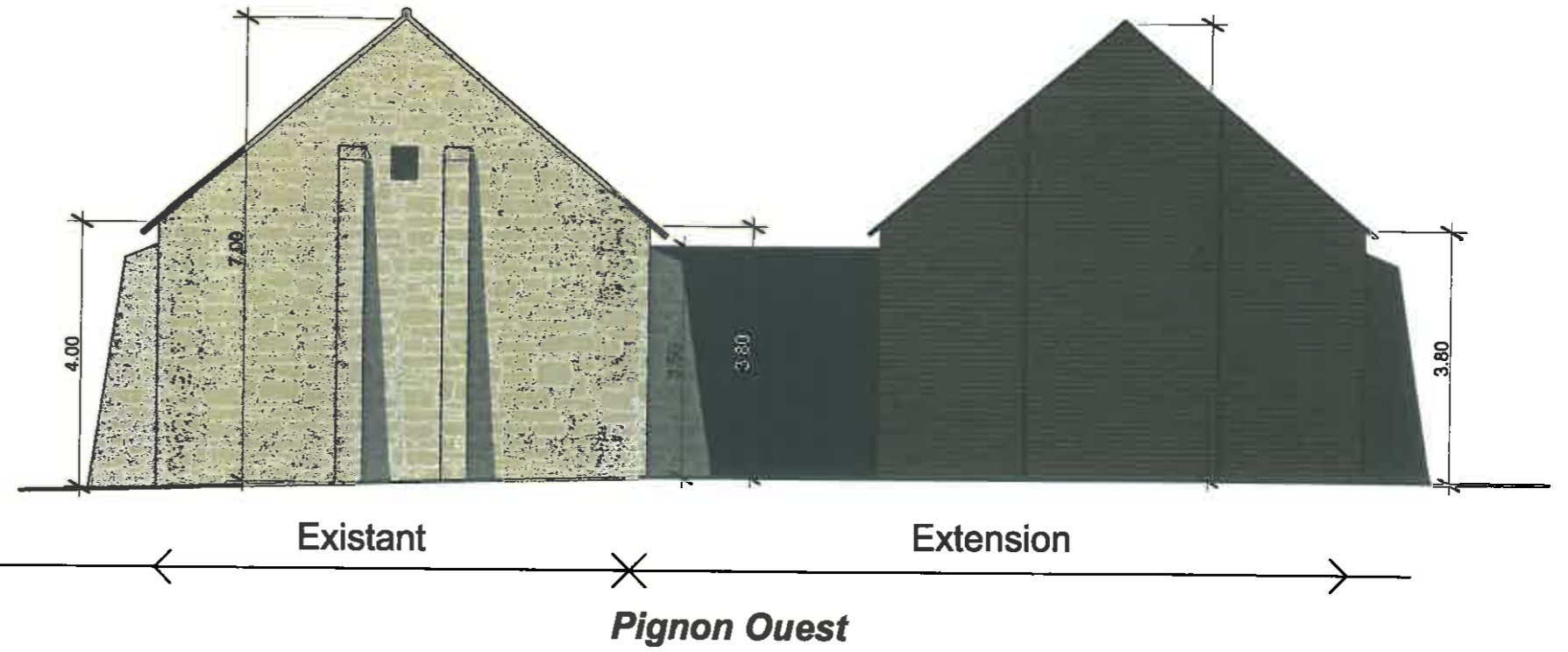
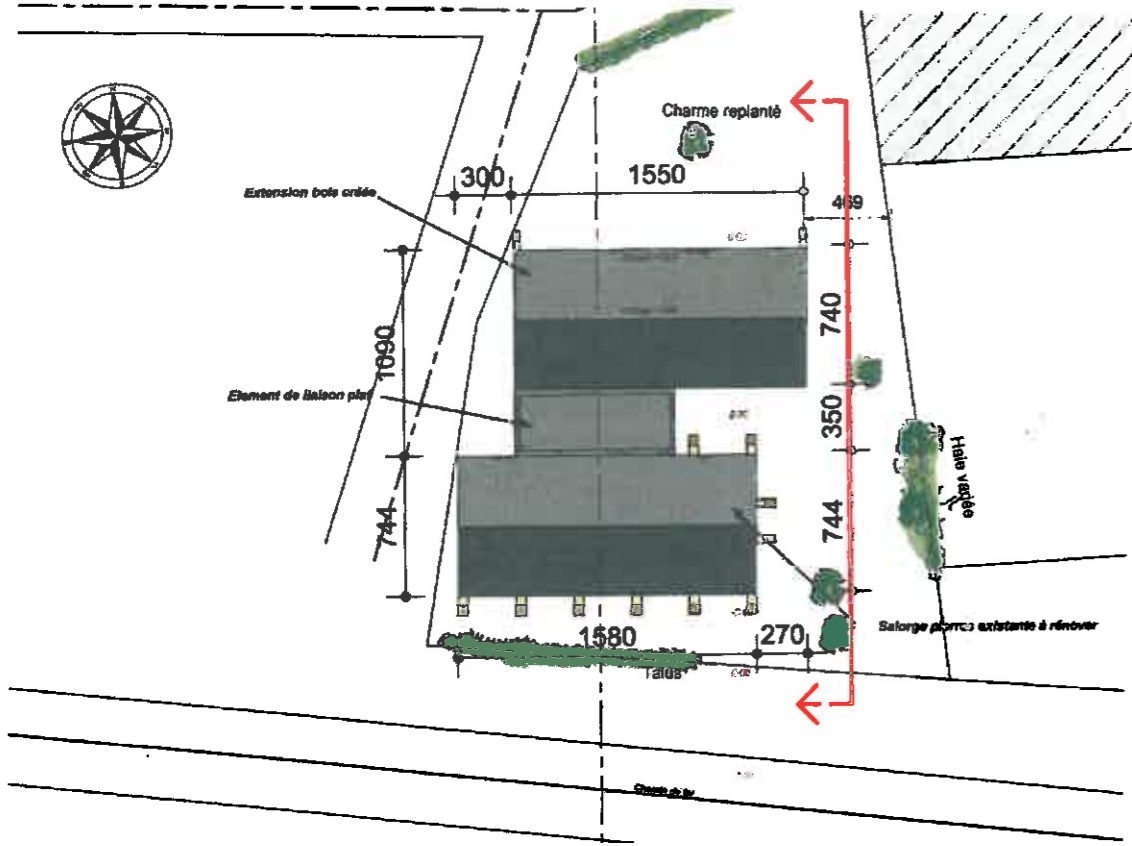


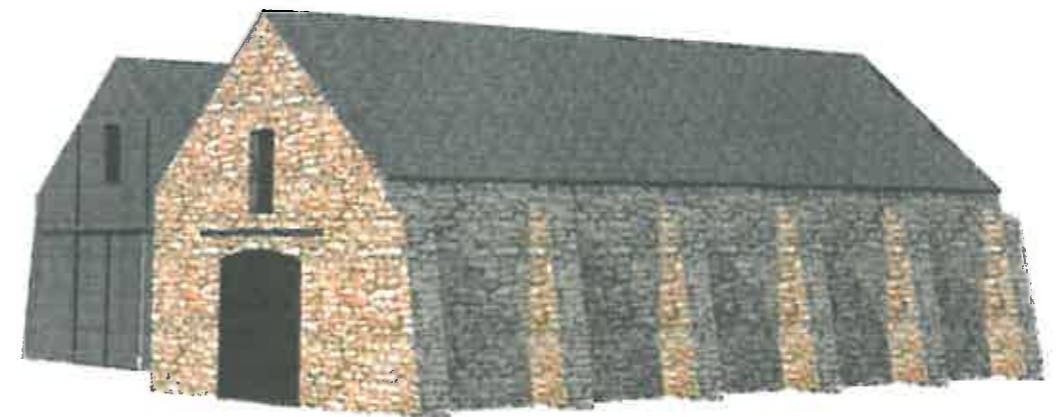
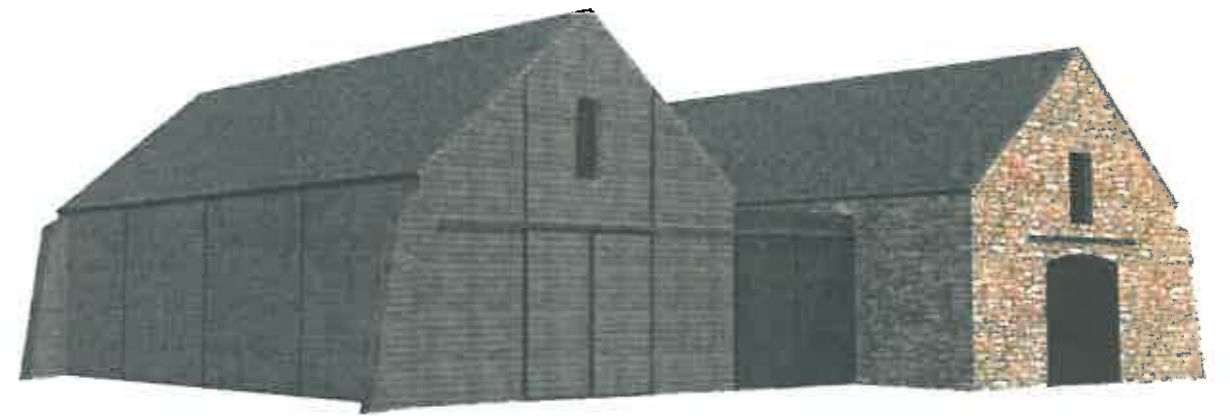
Façade Nord

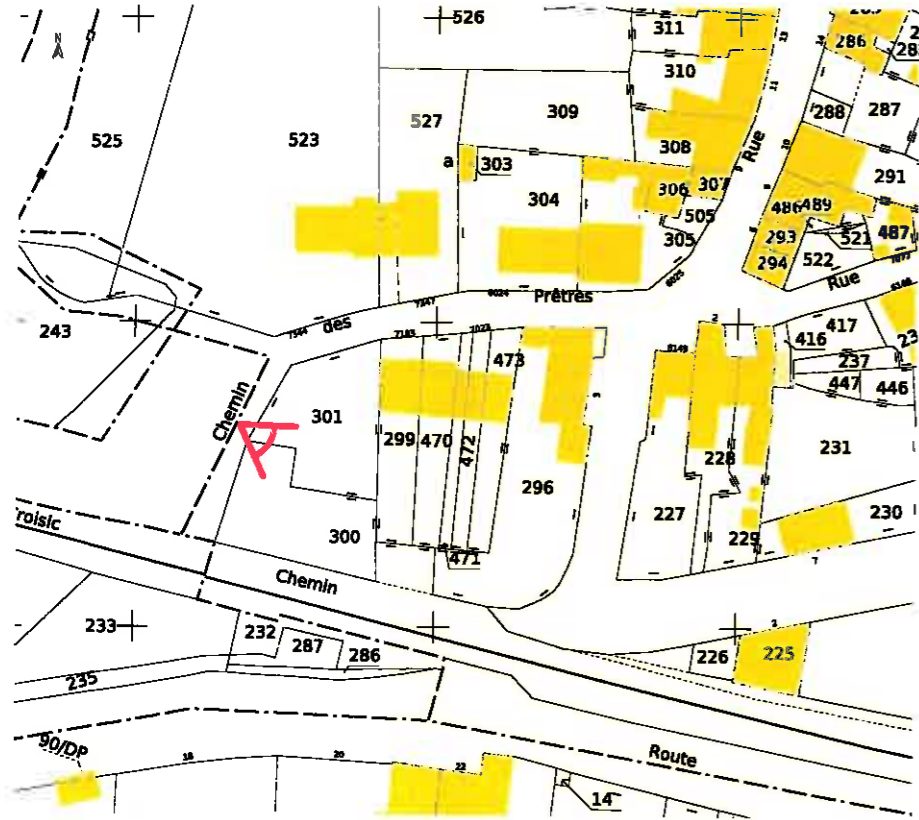


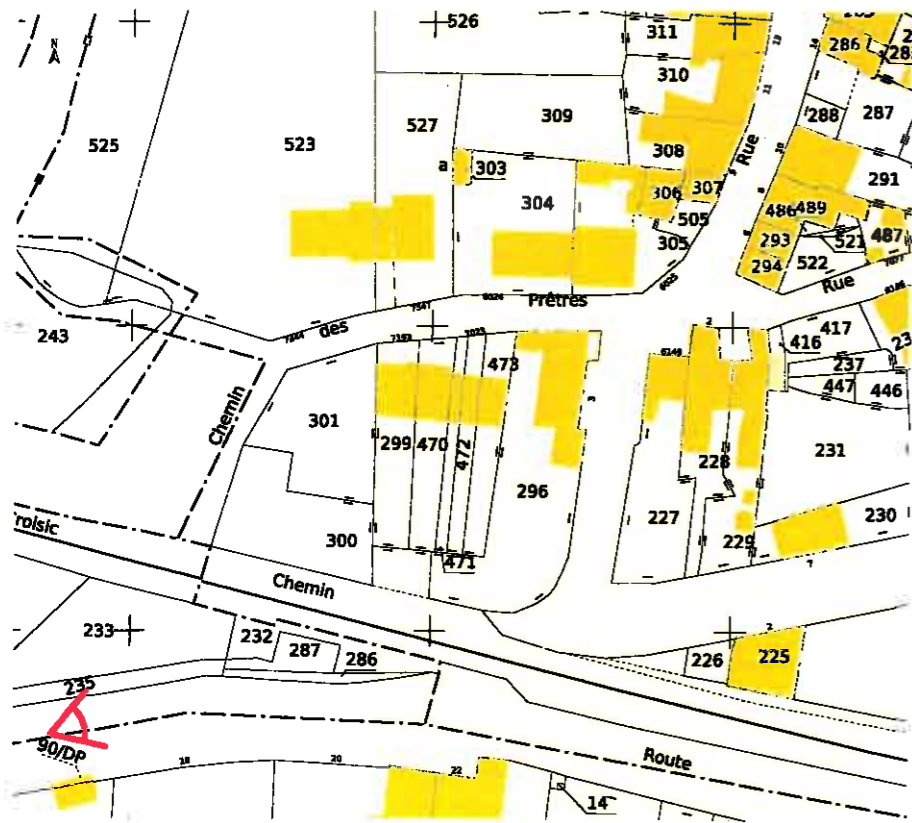
Pignon Ouest

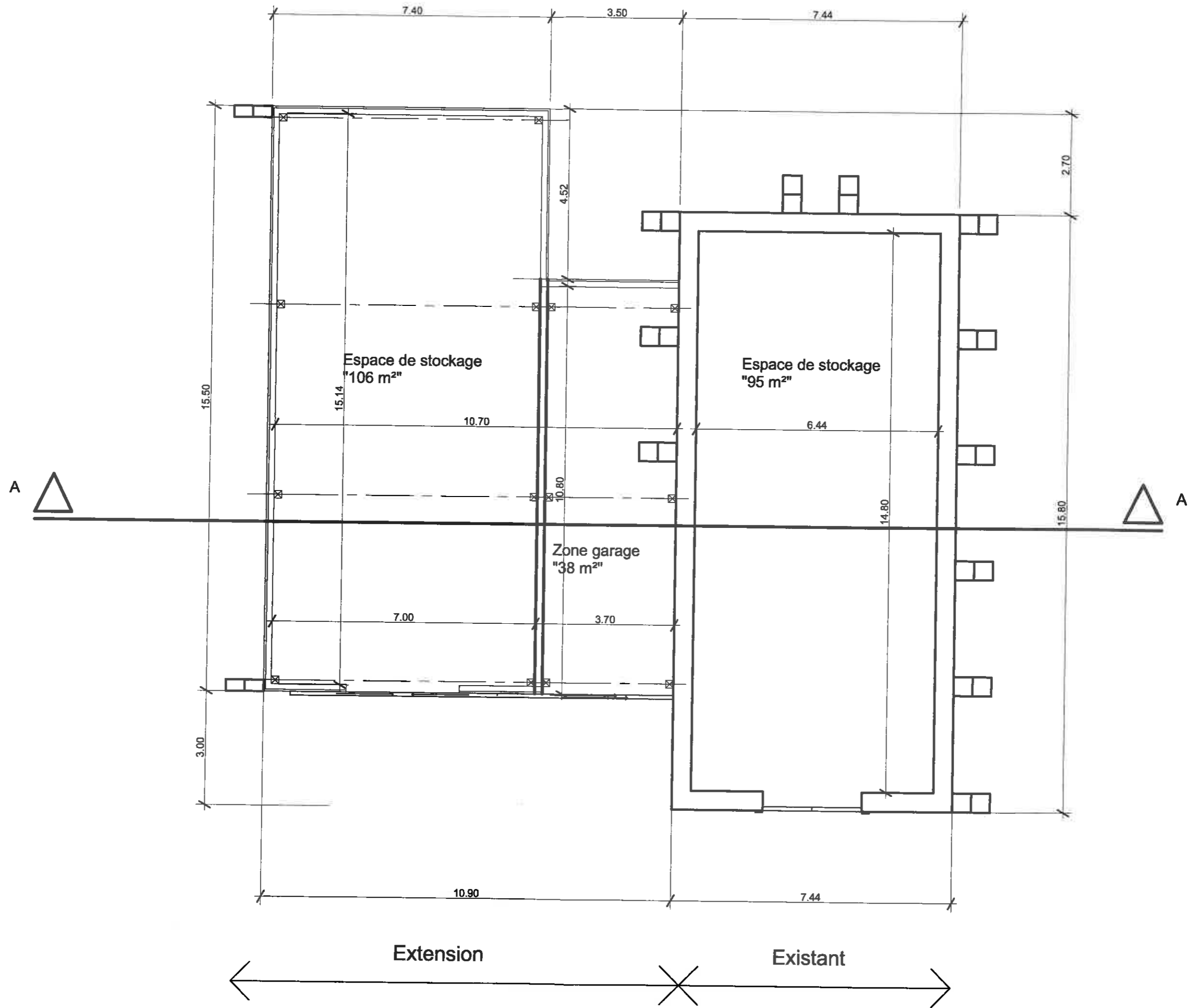












PLAN DE DISTRIBUTION

